

21 AOUT.

Jeanne était fille du président Bénigne Frémiot et de Marguerite de Verbisy ; elle vint au monde, à Dijon, le 28 janvier 1572 ; à son nom de baptême elle ajouta celui de Françoise, en recevant la confirmation. Ayant perdu sa mère de bonne heure, Jeanne fut élevée par son père dans les sentiments de la plus tendre piété ; elle répondit d'une manière spéciale à ses soins, et ce bon père eut pour elle une tendresse particulière. Elle montra toujours un zèle ardent pour la foi catholique, et on la vit, à l'âge de 5 ans, reprendre avec force un hérétique sur la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie. Après une jeunesse passée dans une innocence parfaite, on voulut la marier à un noble qui possédait de grands biens, mais elle s'y refusa sans balancer, parce qu'il était calviniste. Elle épousa, dans sa 20<sup>e</sup> année, le baron de Chantal, officier que le roi Henri IV honorait de sa faveur, et qui était digne d'une telle épouse.

Le premier soin de la jeune dame fut de mettre l'ordre dans sa maison, et d'y introduire les pratiques d'une solide piété. En l'absence de son mari, forcé de se trouver à la cour ou à l'armée, cette pieuse épouse se tenait renfermée, et faisait ou recevait rarement des visites ; elle se livrait tout entière aux soins domestiques et à sa piété. Quand il était de retour, elle cherchait à lui procurer des plaisirs innocents, se prêtant à toutes les complaisances que ne proscribit point la loi du Seigneur, et abrégeant même parfois ses exercices de religion. Aussi le baron de Chantal aimait-il son épouse d'une affection sans bornes. Rien ne manquait au bonheur de leur vie : Dieu leur avait donné six enfants, dont il avait pris deux pour son paradis, et dont il restait un garçon et trois filles. Mais ce bonheur, trop grand pour la terre, appelait une épouvantable catastrophe : le baron fut tué à la chasse, par accident, de la main d'un de ses amis ; il survécut peu de jours, et mourut en parfait chrétien. C'était là un chagrin bien amer, et cependant c'était une œuvre de la grâce. Jeanne avait 28 ans ; elle reçut ce coup terrible sans se laisser abattre ; elle s'offrit au Ciel en victime dévouée, et fit à Dieu, à l'instant même, un vœu de chasteté perpétuelle. Les règles que saint Paul et, après lui, les Pères ont tracées pour la conduite d'une veuve, devinrent le plan de sa nouvelle vie ; elle se défit, en faveur des pauvres, de tous ses vêtements de luxe, se revêtit d'un cilice sous des habits simples, augmenta ses aumônes, se retira entièrement du monde, se livra aux exercices de la prière, du jeûne, au travail et à l'éducation de ses enfants. Elle eût voulu pouvoir se retirer dans un désert, tant la pressait son désir de se donner uniquement à Dieu, mais elle ne pouvait abandonner ses enfants en bas âge.